



**Monseigneur
Jean-Michel
di Falco
Léandri**



État des lieux de l'Église catholique dans les Hautes-Alpes



Monseigneur di Falco, nous aimerions aborder plusieurs questions concernant la vie du diocèse de Gap et d'Embrun dont vous avez la charge depuis novembre 2003. Et, pour commencer, voir la situation de l'Église catholique dans les Hautes-Alpes par rapport au reste de la France.

Mgr Jean-Michel di Falco Léandri

– La situation de l'Église catholique dans les Hautes-Alpes n'est pas différente de celle des autres diocèses de France. Elle n'est pas non plus inattendue. Depuis des décennies, on parle de la diminution du nombre de prêtres, de pratiquants, de jeunes ou d'enfants catéchisés. Mais désormais, cette diminution devient sans doute plus évidente : dans tous les domaines, nous la constatons, et elle conduit certaines personnes à une forme de nostalgie, voire de désespoir.

Mais au lieu de subir la réalité, nous pouvons l'accompagner et nous en servir comme un levier pour répondre aux besoins du monde d'aujourd'hui. Il nous faut pour cela analyser la situation actuelle et chercher comment l'Évangile peut rejoindre nos contemporains.

Nous voyons ainsi que notre époque est celle des réseaux, qui ne correspondent plus à des circonscriptions géographiques, mais plutôt à des centres d'intérêt. Les croyants ne sont plus vraiment attachés à une communauté paroissiale, mais davantage à un lieu qui les porte. La vie spirituelle n'est plus tant régulière qu'événementielle.

Les monastères, les sanctuaires et les chemins de pèlerinages attirent de plus en plus de personnes, satu-

rées par le rythme effréné du monde réel ou virtuel. La soif de Dieu et de sens est loin d'avoir disparu ; selon un sondage de début février 2011, 62 % des Français aimeraient pouvoir parler de questions religieuses avec une personne capable de les écouter et de les conseiller.

Mais, concrètement, que fait l'Église pour répondre à cette soif spirituelle ?

En a-t-elle encore les moyens ?

– L'Église, particulièrement en France et donc dans notre diocèse, doit répondre en tenant compte de la baisse du nombre de ses prêtres comme de leur isolement géographique et pastoral toujours plus prononcé. La baisse aussi du nombre de pratiquants réguliers, qui rend désormais incongrues les messes dans certains villages où le prêtre se retrouve presque seul dans l'église. Les prêtres deviennent de plus en plus inaccessibles, parce qu'ils sont souvent en déplacement dans des secteurs toujours plus étendus. Ils s'épuisent par ailleurs dans mille sollicitations et dans des trajets qui seront de plus en plus importants avec la perspective d'une diminution toujours plus grande du nombre de prêtres.

N'y a-t-il donc pas de solution ? Nous vous avons entendu parfois parler de pôles paroissiaux...

– En effet, il me semble nécessaire, dans

Des pôles paroissiaux qui seraient des lieux de célébration, de ressourcement et de formation.

dans la situation particulière de notre diocèse, d'envisager la création de sept ou huit pôles paroissiaux, qui auraient une triple vocation :

- regrouper les forces d'accueil d'administration, de finances ;
- être des lieux de présence, auprès desquels toute personne pourrait venir pour avoir l'assurance de rencontrer un prêtre et de s'unir dans la prière à une communauté rassemblée en bon nombre autour d'une liturgie soignée ;
- unifier l'activité pastorale d'un secteur.

Ces pôles permettraient également aux prêtres de pouvoir se soutenir par une vie communautaire à organiser selon les possibilités de lieux et les désirs de chacun (partage de repas, de prière), tandis qu'ils pourraient répondre à la logique de « réseaux » qui se développe et risque de se développer encore, en proposant des activités particulières et en entretenant des cyberliens.

Les pôles paroissiaux seraient ainsi des lieux de célébration, de ressourcement et de formation. Leur force spirituelle pourrait aussi résider en un lien de chaque pôle avec une communauté religieuse spécifique, soutenant le pôle de sa prière, même à distance.

Cela ne serait-il pas au détriment de la vie locale ?

– Ces pôles devraient nécessairement s'articuler avec deux réalités pastorales fondamentales :

- la vie locale : en entretenant, dans les grands quartiers, les villages ou regroupements de villages des équipes d'animation pastorale, qui veilleraient localement à la vie de prière, l'annonce de la foi, l'exercice de la charité, l'entretien matériel et selon les possibilités, l'accueil ;
- l'attention des prêtres à combiner leur présence sur le pôle pastoral et leur présence sur les lieux de vie : les prêtres au service des pôles pastoraux auraient mission de soutenir les communautés locales dans les villages.

On pourrait créer huit pôles. Ce n'est qu'un exemple. Cela devra faire l'objet d'un travail avec les différents conseils : conseils pastoraux, conseil presbytéral, conseil des doyens, conseil épiscopal, etc., afin de définir les limites pastorales de chaque pôle et de considérer la situation des lieux qui se trouveraient situés les plus loin du centre de ces pôles.

1. Le Gapençais
2. Tallard-Remollon-Espinasses-Rousset-La Saulce
3. Chorges-Avance-Durance-Le Laus
4. Champsaur-Valgaudemar
5. Veynois-Buëch-Dévoluy
6. Laragnais
7. Embrunais-Guillevin-Queyras-Savinoin
8. Briançonnais

Notre département a une activité touristique importante. De quelle manière l'Église en tient-elle compte ?

– La population diocésaine comme les finances du diocèse bénéficient grandement de l'afflux de touristes aux périodes hivernale et estivale. Les vacanciers se rassemblent massivement en certains lieux (stations de ski et centres estivaux) dans lesquels il nous faut, aux périodes concernées, une présence pastorale plus importante.

On peut ainsi envisager que les pôles pastoraux (présence de prêtres, activités spirituelles, etc.) se déplacent sur des lieux fortement fréquentés à certaines périodes, même si c'est au détriment de la présence sur les zones traditionnelles.

Notre-Dame du Laus accueille aussi beaucoup de monde.

– La pastorale du sanctuaire Notre-Dame du Laus devra s'articuler avec la vie pastorale des pôles. Le sanctuaire peut offrir des services à l'ensemble du diocèse, non seulement en assurant une présence de prêtres en ce lieu spirituel, mais aussi en proposant des activités que tous les pôles pastoraux n'auront pas nécessairement la possibilité d'organiser : temps forts de catéchèse, formation, préparation aux sacrements, retraites spirituelles, etc.

Vous avez parlé de tout cela au conditionnel.

– En effet, car c'est un délicat et long chantier que nous avons à mettre en œuvre. Son élaboration ne pourra aboutir qu'avec la participation de tous à la réflexion, clercs et laïcs. Ce que nous

mettons en place sur l'ensemble du Gapençais, à savoir, une unité pastorale concernant l'ensemble des communautés paroissiales et animée par trois prêtres résidant ensemble nous aidera dans notre réflexion sur l'ensemble du diocèse. En octobre 2005, nous avons initié une démarche synodale. À la Pentecôte 2007, nous avons présenté les orientations. Il nous faut faire régulièrement le bilan de leur mise en place.

Quelle est la situation en ce qui concerne les prêtres ?

– Nous avons perdu il y a quelques semaines une des plus belles personnalités de prêtre du diocèse en la personne du père Jules Reymond. Depuis mon arrivée, en huit ans, j'ai célébré les funérailles de vingt-quatre prêtres. Je n'ai eu la joie d'ordonner qu'un seul prêtre. Chaque jour les charges qui reposent sur les épaules des prêtres deviennent plus lourdes. Ils se donnent sans compter, mais ce ne sont que des hommes et souvent je constate leur fatigue. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Moyenne d'âge des prêtres : 67 ans. Nombre de prêtres de moins de 60 ans exerçant une activité pastorale pour le diocèse : 15. Pourcentage d'obsèques religieuses par rapport aux décès : 71,6 %. En 2007, il y a eu 859 obsèques religieuses pour 1253 décès. Plus d'un quart des obsèques ne sont plus catholiques. Il y a eu 418 baptêmes d'enfants de moins de un an pour 1448 naissances, même pas un tiers des naissances. Les 281 autres baptêmes

Chaque jour, les charges qui reposent sur les prêtres deviennent plus lourdes.

célébrés cette année-là concernent des enfants plus âgés et quelques adultes. Il y a eu 167 mariages à l'église pour 568 mariages civils. Juste un peu plus du quart des mariages civils sont aussi religieux. Si on pense aussi à tous les couples qui ne contractent pas un mariage civil, le mariage à l'église ne représente plus qu'une toute petite fraction de la population. Quant aux enfants catéchisés, on les estime entre 7 à 10 % des enfants scolarisés. Neuf enfants sur dix ne savent pas qui est Jésus !

Cela sonne comme un constat d'échec. L'Église qui vit dans les Hautes-Alpes est-elle condamnée ?

– Bien sûr que non ! Le chrétien est habité par l'espérance. Il habite le présent comme s'il venait de l'avenir. Il sait le Christ vainqueur de la mort et maître de l'Histoire. Un renouveau est possible si l'ensemble du corps ecclésial se mobilise. D'où la nécessité, et c'est heureusement le cas, que de nombreux laïcs partagent avec les prêtres l'animation des communautés. Que les chrétiens, lorsqu'il n'est pas possible de faire autrement, en l'absence du prêtre, sachent se réunir pour prier ensemble, marquer l'importance du dimanche et accueillir la parole de Dieu.

Plusieurs laïcs sont déjà engagés pour accompagner, avant, pendant et après les funérailles, les familles en deuil. La célébration des funérailles n'est pas un sacrement. C'est un temps de prière de la communauté qui se réunit pour un dernier A-dieu autour de celui qui vient de

mourir. N'étant pas un sacrement, cette prière peut être animée par un (ou une) laïc. Nombreux sont aussi les laïcs qui ont donné de leur temps pour se former au cours de ces deux dernières années afin de mieux servir leurs frères, sans oublier avec reconnaissance tant et tant de catéchistes qui depuis longtemps déjà, assurent cette annonce de la foi auprès des enfants et des jeunes.

Je voudrais aussi exprimer ma reconnaissance aux prêtres aînés qui jusqu'au bout de leurs forces, comme ce fut le cas du père Jules Reymond, continuent à rendre des services en soutien aux curés de paroisses. Nous avons la chance d'avoir des jeunes prêtres, compte tenu de leur jeunesse ils sont très sollicités. Attention de ne pas trop leur en demander. Merci également aux prêtres venus de Madagascar, du Cameroun et de Pologne.

Vous avez dans votre diocèse des diacres permanents. De quoi s'agit-il ?

– Un prêtre, dans une région rurale comme la nôtre, on sait de quoi il s'agit. Un évêque aussi. Même si on l'imagine trop souvent comme un « super-prêtre » installé à Gap, oubliant



Les prêtres du diocèse à l'issue de leur retraite annuelle, en avril 2009.

qu'il se déplace dans tout le diocèse. Mais un diacre ? Avant Vatican II, et encore maintenant, le diaconat est une étape avant de devenir prêtre. Le 29 juin prochain, je vais ordonner deux diacres en vue du sacerdoce. Mais le concile Vatican II a rétabli la possibilité d'être diacre à vie. C'est ce qu'on appelle les diacres permanents. Ces diacres sont des hommes célibataires ou mariés, en activité professionnelle ou retraités, ayant le sens du service, le souci des pauvres et des malades. Ces diacres ont beau être passés de zéro à 2400 en France entre 1965 et aujourd'hui, leur nombre a beau avoir doublé ces dix dernières années, ils restent encore des inconnus. Normal, puisqu'ils aiment la discrétion.

Ici dans le diocèse, le premier à devenir diacre permanent est briançonnais. Il a été ordonné en 1982 par Mgr Raymond Séguy. Ils sont six à ce jour. Deux sur le Briançonnais, un sur l'Embrunais, un à Notre-Dame du Laus, et deux sur le Gapençais. Pour ma part, je me réjouis

d'avoir ordonné quatre diacres permanents dans le diocèse depuis mon arrivée.

« Ordonné » dites-vous, comme on « ordonne » un prêtre. Viendraient-ils à les remplacer ?

– Ce n'est ni leur rôle ni leur mission. Ce ne sont pas des pis-aller ou des roues de secours. Ils ont leur raison d'être propre. C'est vrai qu'ils peuvent baptiser, lire l'évangile à la messe, faire l'homélie, célébrer des mariages, présider des funérailles, mais ils ne célèbrent pas la messe, ils ne confessent pas, ils ne donnent pas le sacrement des malades (autrefois appelé extrême onction). Leur mission, c'est d'être présents sur tous les chantiers du monde. Levain dans la pâte. Chez nous dans les Hautes-Alpes, ils sont présents dans le milieu médical, à l'écoute des personnes souffrantes, auprès des gens du voyage, dans l'accompagnement des jeunes et dans l'exercice de la charité en liaison avec les organismes caritatifs.

Parallèlement, qu'ils exercent encore un métier ou qu'ils soient retraités, ils sont témoins de la charité de l'Église pour tous dans leur cadre de vie : dans leur travail, dans leur famille (s'ils sont mariés et ont des enfants, la famille demeure leur premier engagement), dans leurs activités associatives ou de loisir.

Est-il nécessaire de préciser qu'ils ne sont pas salariés ni rémunérés par l'Église, sauf bien sûr s'ils occupent une activité salariée du diocèse, ce qui n'est pas le cas pour les Hautes-Alpes.

Depuis quelques années on voit arriver des religieuses, à Saint-Firmin, à Gap, à Notre-Dame du Laus, à Serres...

– En effet et c'est un motif de grande satisfaction. La présence de ces religieuses, souvent jeunes, apporte beaucoup dans la vie pastorale du diocèse où elles prennent, avec efficacité et discrétion, une place de plus en plus importante et appréciée.

Comment se décide l'arrivée d'une nouvelle communauté ?

– C'est d'abord en fonction des besoins constatés sur le terrain, puis en concertation avec le curé qu'une démarche est entreprise auprès de la supérieure générale qui étudie nos besoins et qui, si elle le peut, confie des religieuses au diocèse. C'est le cas pour les religieuses de La Salette ainsi que pour les sœurs bénédictines du Sacré-cœur de Montmartre. Pour les sœurs de La Salette qui travaillent sur Gap et au-delà, nous avons restauré la maison qui se trouve à Clairfont, grâce

à la vente de locaux dont nous n'avions plus l'usage. Une autre communauté vient de s'installer à Serres. Quant aux Bénédictines elles résident dans une maison à Notre-Dame du Laus.

Ces communautés vivantes et dynamiques accueillent de très jeunes religieuses ce qui est une richesse pour la vie spirituelle du diocèse. Par ailleurs, il ne faut pas oublier les autres congrégations implantées depuis longtemps à Gap, Embrun, Briançon, Laragne, Saint-Bonnet. Deux sœurs de la Providence résideront bientôt à La Saulce. Elles y œuvrent déjà. On ne peut pas oublier non plus les oasis de prière que sont l'abbaye de Notre-Dame de Miséricorde à Rosans, les ermitages de Montmorin et l'abbaye de Boscodon.

Et les séminaristes ?

– C'est un motif d'espérance et j'en rends grâce à Dieu. Ils sont aujourd'hui six. Il y a Jean-Baptiste et Nelson qui étudient à Rome, car il est important que certains puissent avoir une solide formation intellectuelle. Il y a Paul-André qui poursuit sa formation au séminaire d'Aix-en-Provence. Enfin, il y a Eduardo et Éric, qui sont actuellement en stage, tout comme Joseph jusqu'à présent. Il ne faut pas oublier que le but d'un stage est d'approfondir son propre discernement par rapport à la vocation et que celui-ci peut se conclure par un autre choix que celui du sacerdoce. Trois autres jeunes actuellement accueillis à Notre-Dame du Laus sont « regardants ».



Accueil des Sœurs de La Salette à Serres, en décembre 2010.

Regardants ? Qu'est-ce que cela signifie ?

– Cela signifie qu'ils réfléchissent à leur vocation. Ils découvrent le diocèse. Certains, après cette expérience, deviendront peut-être séminaristes du diocèse, d'autres reprendront leurs études ou retourneront dans le monde professionnel.

Passons à un autre sujet. Est-ce que vous pourriez parler de Notre-Dame du Laus. Peut-être de Benoîte en premier lieu, et ensuite des projets, des travaux.

– Concernant Benoîte, nous fêtons cette année le 30^e anniversaire de l'autorisation donnée par Jean-Paul II de relancer le dossier de béatification, qui avait été interrompu 1913. Donc comme vous voyez, c'est un long processus. En février, comme nous le faisons régulièrement avec le père Bertrand Gournay, l'ancien recteur, nous nous sommes rendus à Rome avec le père Ludovic Frère pour voir où en est l'avancée du

dossier. Il nous faut faire preuve de patience. Cela viendra un jour, je le crois. Il y a eu la reconnaissance des apparitions en 2008 par moi-même en tant qu'évêque du lieu, la reconnaissance de « l'héroïcité des vertus » en 2009 par Benoît XVI. Il ne reste plus que la reconnaissance d'un miracle.

Mais béatifiée ou pas, nombreux sont ceux qui accueillent au fond de leur cœur ce que la Vierge Marie leur accorde par l'intercession de Benoîte.

Et les projets, les travaux ?

– Nous n'allons pas construire un grand complexe immobilier, nous n'allons pas démolir la basilique actuelle, nous n'avons pas demandé à ce que l'autoroute passe par le Laus ! Le diocèse n'a pas été ruiné par les sondages du terrain etc. Je ne cite que quelques-unes des énormités entendues ici ou là.

Depuis la reconnaissance des apparitions en mai 2008, la notoriété du sanctuaire s'est étendue.

Qu'en est-il exactement ?

Depuis la reconnaissance officielle des apparitions en mai 2008, la notoriété du sanctuaire s'est étendue et le nombre de pèlerins fréquentant le sanctuaire a augmenté de façon notable. Lors des grands rassemblements qui regroupent au minimum 2 000 à 3 000 personnes, (nous étions près de 6 000 pour la reconnaissance des apparitions), nous n'avons pas de lieu pour accueillir autant de monde. Il faut à chaque fois louer un chapiteau ce qui est très onéreux. Autre élément paradoxal, si toutes les personnes hébergées à l'hôtellerie veulent se rendre en même temps à la basilique, beaucoup doivent rester dehors.

D'autre part, des groupes constitués viennent au sanctuaire pour des congrès, des colloques et il n'existe pas de salle correcte pour leur permettre de travailler dans de bonnes conditions. Aujourd'hui il faut pouvoir connecter son ordinateur, avoir des cabines de traduction pour traduire en italien (les pèlerins venant de l'Italie voisine sont de plus en plus nombreux) et aussi dans d'autres langues, pouvoir projeter une vidéo, etc.

Tout ceci nous a conduit à faire le projet de construire un espace modulable à la fois cultuel et culturel et qui puisse accueillir jusqu'à 2 000 à 3 000 personnes. Nous avons travaillé avec des experts compétents dans l'aménagement des espaces, qui sont là pour nous conseiller. Nous avons à veiller au respect du site pour lui garder son côté intime. Nous avons à veiller au respect

des habitants qui ne doivent pas pâtir d'aménagements nouveaux. Mais nous devons avoir une vision d'avenir pour que ce lieu se développe et réponde au mieux aux attentes des pèlerins. Là encore ce sont les experts qui nous diront ce qui est réalisable. Ainsi pourra se poursuivre la mise en valeur de ce lieu déjà entreprise par mon prédécesseur, Mgr Lagrange, à qui nous devons la restauration de l'hôtellerie très critiquée à l'époque et dont tout le monde se réjouit aujourd'hui.

Comment allez-vous payer ces travaux ?

– Ces travaux, ainsi que cela a souvent été dit, seront financés par la vente de l'ancien petit séminaire Saint-Louis à Charance, au Conseil général. Nous sommes heureux que le Conseil général se soit porté acquéreur car ce lieu, cher à beaucoup d'anciens élèves, restera ainsi au service de la collectivité.

Au cours de ces dernières années, les services diocésains ont fait l'inventaire du patrimoine diocésain et en particulier du patrimoine immobilier. Avec le Conseil pour les affaires économiques, composés de laïcs compétents dans divers domaines, et dont la tâche est de conseiller l'évêque, nous avons décidé de rationaliser ce patrimoine immobilier. C'est-à-dire garder ce qui est nécessaire



La reconnaissance des apparitions le 4 mai 2008 à Notre-Dame du Laus.

à la vie pastorale et vendre ce dont nous n'avons pas besoin et que nous n'avons pas les moyens d'entretenir. C'est ainsi que la décision a été prise de vendre l'actuel presbytère de la cathédrale de Gap, rue de l'Imprimerie, trop grand, trop loin de la cathédrale, pour le transférer dans la maison du chapitre que le diocèse a acheté et qui se trouve à côté de la cathédrale. C'est là, dans le cadre de la réorganisation des paroisses du Gapençais, dont j'ai déjà parlé, que résideront les prêtres ainsi que le secrétariat central. Ce sera la « Maison paroissiale Saint-Arnoux ».

N'allez pas imaginer que l'évêque peut décider seul de vendre ou d'acheter. Il y a le Conseil pour les affaires économiques, il y a le collège des consultants composé de prêtres du diocèse qui doivent donner un avis. Ce sera le cas pour la rue de l'Imprimerie lorsque nous aurons connaissance de l'estimation et que des acquéreurs se présenteront. Selon l'importance de la somme il faut également consulter les congrégations romaines.

Que deviennent les cinémas qui se trouvent dans l'immeuble de la rue de l'Imprimerie ?

– Ces salles de cinémas, créées par des prêtres et tout particulièrement Mgr Paul Chevalier, sont mises gracieusement depuis de nombreuses années à la disposition d'une association qui les exploite. J'insiste sur le fait que l'association diocésaine ne perçoit aucun loyer. Lorsqu'a été connue notre intention de vendre l'immeuble de la rue de l'imprimerie cela a suscité un certain émoi que je peux comprendre. Je comprends moins les moyens employés par certains pour maintenir ces salles de cinéma en oubliant que le diocèse a assuré une sorte de mécénat pendant de très nombreuses années. Le cinéma, je l'aime, je peux dire avec humour que je suis tombé dedans quand j'étais petit. J'y ai travaillé pendant plusieurs mois avant mon entrée au séminaire. Alors faire de moi un ennemi du cinéma est un faux procès. Cependant, il faut comprendre que le diocèse ne peut pas garder un



La maison paroissiale Saint Arnoux en cours de travaux, à Gap.

immeuble dont il n'aurait plus l'usage sous le prétexte qu'il abrite deux salles de cinéma.

Ceci étant, une convention a été passée avec la municipalité de Gap et l'association qui gère les cinémas pour leur permettre de poursuivre leur activité pendant une année le temps de trouver ensemble une solution pour que ces salles puissent poursuivre là ou ailleurs leur activité.

Et le Saint-Cœur ?

– Les religieuses du Saint-Cœur ont fait don au diocèse de leur propriété. C'était du temps de mon prédécesseur. Cette propriété héberge aujourd'hui la maison Saint-Marcellin où logent les prêtres aînés, les services administratifs, la catéchèse, divers autres services

diocésains et les archives. Reste une très grande maison actuellement inoccupée et une chapelle. Le diocèse n'a pas les moyens de conserver et d'entretenir un si vaste ensemble fermé et inutilisé. C'est pourquoi, compte tenu de l'emplacement central de cet espace dans la ville de Gap, nous avons entrepris une réflexion commune pour étudier ensemble, municipalité et diocèse, ce que pourrait devenir cette propriété.

Pour en terminer avec l'immobilier je répondrai à ceux qui disent que nous vendons tout, que cela d'abord est faux et qu'ensuite quand nous vendons nous achetons. C'est le cas de la maison du chapitre à côté de la cathédrale. C'est le cas de la Maison épiscopale, qui n'est pas que la maison de l'évêque. Celle-ci abrite son secrétariat, plusieurs réunions par semaine et accueille de nombreux visiteurs. C'est la raison pour laquelle une nouvelle salle de réunion, en lieu et place d'un abri qui menaçait ruine, a été construite dans le jardin... avec quel argent ? Avec le produit des ventes de locaux dont nous n'avons plus l'usage. Lorsque nous vendons nous investissons le produit de la vente dans l'entretien ou dans l'achat de locaux plus adaptés à nos besoins. Dans tous les cas nous évitons d'utiliser cet argent pour le fonctionnement ce qui serait le meilleur moyen de dilapider progressivement notre patrimoine.

Vous évoquiez tout juste en parlant de Saint-Marcellin des services administratifs et des services diocésains.

Beaucoup ne savent pas de quoi il s'agit exactement, pouvez-vous nous expliquer ?

– Il s'agit tout simplement de différents secteurs de la vie de l'Église qui se trouvent placés sous la responsabilité de personnes mandatées par l'évêque. Ce peut être un prêtre, un diacre ou un ou une laïc. Par exemple, la pastorale des jeunes, le service de formation, la pastorale de la santé, le service des archives, la commission d'art sacré, etc. Ce sont les vaisseaux qui irriguent le corps ecclésial.

Faisons un tour d'horizon des différents services diocésains en commençant par celui qui nous relie à notre passé, celui des archives. À quoi sert-il exactement ?

– À nous empêcher de devenir amnésiques ! Les archives sont souvent laissées pour compte alors que leur place est irremplaçable dans un pays qui se dit et se veut cultivé. Elles seules peuvent permettre de guérir les plaies de notre mémoire collective. Elles seules peuvent faire lever les idées fausses que nous nous faisons sur notre passé. Et que d'idées fausses encore sur l'Église par exemple ! Toute quête de vérité passe par l'accès à des archives. Il est symptomatique à ce sujet que toute personne, tout régime qui veut faire table rase du passé les brûle, les élimine. Les diocèses de France et les diverses congrégations religieuses font plutôt bonne figure dans la conservation de leurs archives. Le problème est dans le temps que l'on peut consacrer à les classer et à les inventorier. Dans notre diocèse, jusqu'en 2005,

Toute quête de vérité passe par l'accès à des archives.

et malgré le travail du chanoine Louis Jacques et du père Joseph Peyre, les archives étaient existantes mais difficilement exploitables. Désormais, elles sont conservées, classées et inventoriées dans des locaux qui ont été spécialement aménagés pour elles à la maison diocésaine. La présence d'un archiviste, également chargé de la bibliothèque, permet la collecte des documents les plus anciens. Par exemple, les archives que le père Joseph Richard-Duchamblo nous a léguées sont désormais classées et donc consultables. Ce que je dis ici des archives vaut aussi pour la bibliothèque diocésaine Mgr Depéry installée au sanctuaire Notre-Dame du Laus. Une jeune bibliothécaire et le frère Jean-Marie Dezon continuent le travail de classement et de catalogage sous la responsabilité de Luc-André Biarnais, l'archiviste.

L'archiviste est-il uniquement au service de l'évêque ?

– Bien sûr que non. L'archiviste du diocèse est le correspondant des curés de paroisse, des responsables de mouvements et de services. Il est aussi, dans son domaine, l'interlocuteur des pouvoirs publics et de la presse quand ils recherchent de la documentation. L'équipe des archives et de la bibliothèque participe à l'animation culturelle diocésaine et haut-alpine, par exemple en collaborant avec l'abbaye de Boscodon pour une journée annuelle sur un thème précis (par

exemple en 2010 sur Art sacré et patrimoine) ou pour les Journées nationales du patrimoine en septembre.

Les archives et la bibliothèque sont-elles ouvertes au public ?

– Les archives du diocèse, par l'intermédiaire du père Luc Pecha et de Luc-André Biarnais, répondent en moyenne à plus de 75 demandes annuelles, par courriers ou messages électroniques. De surcroît, les archives, comme la bibliothèque, reçoivent des lecteurs, étudiants ou chercheurs. Cela est désormais possible parce que les instruments de recherche et catalogues sont informatisés. Cela particulièrement à la bibliothèque diocésaine Mgr Depéry. Là, la bibliothécaire accueille le public à horaire fixe. La bibliothèque est aussi un lieu de formation et d'information pour les prêtres, diacres, religieux, religieuses et séminaristes.

Reste-t-il du travail à faire ?

– En effet, dans les paroisses, particulièrement celles où il n'y a pas de curé résidant, il y a des archives et des livres en déshérence. Ce patrimoine d'Église est aussi celui des Haut-Alpins ! Il ne faut pas le perdre. Imaginez. Comment aurais-je fait pour lancer une enquête sur Benoîte Rencurel si tout avait été perdu à son sujet ? Comment aurais-je pu reconnaître les apparitions presque quatre siècles après la mort de Benoîte sans documents sur lesquels m'appuyer ? L'être humain et les archives ont les mêmes ennemis : l'eau, le feu, le temps et l'indifférence. Faisons d'eux nos amis.

Vous parlez d'une journée « Art sacré et patrimoine » qui avait eu lieu à Boscodon. Depuis quand y a-t-il une Commission d'art sacré dans le diocèse ?

– C'est en 2007 que j'ai demandé à Claire Emmanuelle Soubrier de prendre en charge une nouvelle Commission d'Art sacré. La responsable actuelle, Odile Pavot, a suivi pendant trois ans la formation de l'Institut des Arts sacrés à Paris et lui a succédé en septembre 2008. Cette commission est présidée par l'évêque et compte sept autres membres : trois prêtres, un musicien, un architecte, l'économe diocésain et la responsable à qui j'ai confié la tâche d'animer cette commission.

À quoi sert-elle ?

– Cette commission se réunit six à sept fois par an pour réfléchir aux différents chantiers d'Art sacré qui sont très variés : travaux dans les églises paroissiales, aménagements liturgiques, restaurations, soutien apporté aux curés lorsqu'il faut donner une autorisation de concert dans une église, information aux sacristines, etc. C'est ainsi par exemple qu'un déplacement du tabernacle a été fait dans l'église de La Saulce, que la chapelle de Bon Rencontre a été restaurée, ou qu'un nouveau maître-autel a été créé dans l'église de Romette.

Bien souvent, la rencontre sur place permet à elle seule de faire avancer les choses car la responsable peut donner des informations et des conseils sur la législation, le statut des objets contenus dans une église ou des propositions de travaux.



Septembre 2010, messe avec bénédiction du nouvel autel dans l'église restaurée de Saint-Maurice-en-Valgaudemar.

La responsable d'Art sacré est aussi quelquefois appelée par le curé pour des conseils sur la conservation des objets de la sacristie. Le statut des objets affectés au culte n'est en effet pas toujours facile à comprendre et le dévouement de toutes les sacristines du diocèse trouve là un réel soutien. Odile Pavot travaille en bonne entente avec la conservatrice des Antiquités et Objets d'Art, Catherine Briotet, missionnée par l'État pour veiller entre autres sur les objets affectés au culte. Un lien est entretenu aussi avec les commissions des autres diocèses de France par une journée annuelle rassemblant tous leurs responsables.

Vous parlez de l'état, des communes, de la Commission d'Art sacré.

Vaste méli-mélo malgré la séparation de l'Église et de l'État ?

La législation est complexe. Mais certains principes sont clairs. La cathédrale de Gap est propriété de l'État. Celle d'Embrun et la plupart des autres églises paroissiales

sont propriété des communes. L'Église n'en est plus propriétaire depuis la loi de séparation de l'Église et de l'État ! Mais l'Église en est affectataire exclusif. Et être affectataire, pour la loi, c'est différent d'être locataire. La loi fait de fait de l'évêque en lien avec Rome, et des curés en lien avec leur évêque, les usagers uniques des églises. Cette affectation est permanente. Le fait de ne pas célébrer une messe ne la suspend pas. Tout autre usage ne peut être que ponctuel, exceptionnel, avec l'autorisation expresse de l'évêque ou du curé. Aucun concert par exemple, et ils sont nombreux durant l'été, ne doit avoir lieu sans notre accord. La commission diocésaine d'Art sacré est là pour aider les curés, les maires, les associations, à cerner leurs droits et devoirs respectifs.

Nos ancêtres dans la foi nous ont laissé un vaste patrimoine religieux, témoignage de leur foi.

En ce qui concerne la proposition de la foi aux générations d'aujourd'hui, quel rôle joue le service diocésain de la catéchèse et du catéchuménat ?

– C'est à tous les chrétiens, et pas seulement aux prêtres, que le Christ confie la mission de transmettre la foi. Et, de fait, toutes les communautés paroissiales ou autres sont concernées par l'annonce de l'Évangile. Ce service joue son rôle en formant les catéchistes et ceux qui accompagnent les catéchumènes, ces adultes de plus en plus nombreux qui se préparent au baptême. Dans les doyennés, ce service apporte son aide concrète pour initier au mieux



Des adultes demandant le baptême, à la collégiale de Briançon.

Lorsqu'un adulte demande à devenir chrétien, c'est toute la communauté chrétienne qui redécouvre le processus de l'initiation.

ou adultes ont pu avoir été baptisés, ou avoir communiqué enfants. Et puis ils ont laissé tomber et redécouvrent leur foi plus tard. On les accompagne alors dans l'approfondissement de leur foi, car ils sont souvent restés à la foi de leur enfance.

Dans ces conditions, l'enfance reste-t-elle la période privilégiée pour devenir chrétien ?

– Par l'expérience de tous ceux qui découvrent la foi, il est évident qu'il n'y a pas d'âge pour devenir disciple du Christ. Et on n'attend pas la même chose d'un enfant et d'un adulte. Dans un diocèse, il est heureux que tous, enfants, jeunes ou adultes, trouvent une écoute fraternelle et des pédagogies renouvelées pour vivre leur cheminement de foi. Trouvent-ils cela chez nous ? Le service diocésain y travaille avec sœur Béatrice Blazy qui a une très longue expérience dans l'accompagnement des catéchumènes.

N'oublions pas non plus les personnes handicapées mentales ou en fragilité psychologique qui rendent témoignage à l'action de l'Esprit aujourd'hui. Non vraiment, il n'y a pas d'âge et de conditions pour découvrir, aimer et suivre le Christ.

Il n'y a pas d'âge, mais tournons-nous vers les jeunes cependant.

Ils vous tiennent à cœur ?

– Oui, ils me tiennent à cœur car ils sont le présent de l'Église mais aussi son avenir et celui du monde. On ne leur fait pas assez confiance. On ne leur donne pas de travail. On ne les rend pas autonomes et responsables. Or quand on leur fait confiance, ils nous le rendent au centuple. Quel bilan peut faire d'elle-même une société qui ne parvient plus à donner du travail à sa jeunesse ? Toute une génération est aujourd'hui en danger de désespoir.

La Pastorale des Jeunes, qu'est-ce que c'est ? À quoi ça sert ?

– C'est un service diocésain au service des jeunes de 12 à 35 ans qui souhaitent découvrir ou approfondir leur foi. Il s'agit de donner aux jeunes la chance d'une rencontre personnelle et communautaire avec le Christ et de vivre cette rencontre par l'accueil de la Parole de Dieu, en se nourrissant de l'eucharistie et des sacrements. Par ailleurs la Pastorale des Jeunes a pour vocation de soutenir les diverses propositions diocésaines tournées vers les jeunes.

Comment allez-vous à la rencontre des jeunes, concrètement ?

– Les initiatives sont nombreuses sur l'ensemble du diocèse, Embrun, Briançon, Veynes, etc. À titre d'exemple sur la ville de Gap, le local K'to Sphère a été créé en plein centre-ville. C'est un lieu d'Église, déclaré et identifié catho-

aux trois domaines qui constituent la vie chrétienne : écoute de la Parole de Dieu et intelligence de la foi ; expérience spirituelle de vivre selon l'Évangile et en prophète de notre temps ; communion fraternelle pour former ensemble, ici et maintenant le Corps du Christ.

Autrefois on parlait de catéchisme, aujourd'hui de catéchèse, mais au fond, qu'est-ce qui change ?

– Le catéchisme se réfère plutôt à un contenu qu'on transmet, la catéchèse à une expérience de foi dont on témoigne. Les deux sont liés. Ce dont je fais l'expérience rejoint ce dont l'Église témoigne depuis vingt et un siècles, à savoir la résurrection du Christ. L'expérience de la foi reste fondamentalement la même depuis les premiers apôtres. Si évolution il y a, c'est dû aux évolutions culturelles, sociétales, au progrès scientifiques, à la diversité culturelle de celles et ceux

auxquels on s'adresse. Il n'y a plus l'arrière-fond religieux d'autrefois et il est nécessaire d'adapter nos propositions au cheminement personnel et au savoir de chacun, qu'il soit enfant, jeune ou adulte.

Beaucoup de nos contemporains n'ont jamais eu d'occasion pour connaître le christianisme. Il arrive même que des jeunes adultes entrent au séminaire, se sentant appelés par Dieu à devenir prêtre, mais sans rien vraiment connaître de leur foi ! Un de nos séminaristes par exemple, est entré au séminaire sans avoir reçu le sacrement de confirmation. Il l'a reçu tout récemment. Ce sera de plus en plus le cas à l'avenir. Aussi lorsqu'un adulte demande à devenir chrétien, c'est l'occasion pour toute la communauté chrétienne de redécouvrir tout le processus de l'initiation chrétienne, avec les trois sacrements que sont le baptême, l'eucharistie et la confirmation. D'autres jeunes



Participation de jeunes à une célébration.

lique, qui est ouvert à tous, chrétiens et non chrétiens, croyants et non croyants. J'avais l'idée de ce local dès mon arrivée à Gap. Il fallait qu'il soit bien situé géographiquement, au carrefour des collèges, lycées et université. Sa fréquentation prouve que le lieu est bien choisi et qu'il répond aux attentes des jeunes qui souhaitent avoir un espace pour se rencontrer, partager, débattre, prendre un temps de pause, rencontrer le Christ, se responsabiliser en tant que chrétien.

Les jeunes n'ont pas la même relation à l'Église que les générations précédentes. Il fallait favoriser la création de ce lieu original qui prend la dimension d'une « paroisse jeune » qui correspond mieux à leurs attentes sans pour autant qu'ils délaissent leur communauté paroissiale.

Les partenaires de la Pastorale des Jeunes sont les aumôneries de l'Ensei-

gnement public, l'Enseignement catholique, les Scouts et Guides de France, le Service diocésain des vocations, l'Enfance Missionnaire, Foi et Lumière (handicapés et amis), le CCFD, RCF la radio diocésaine.

Et les Journées mondiales de la jeunesse (JMJ)?

– En 2008, j'avais accompagné 42 jeunes aux JMJ à Sydney, la plus forte délégation de la région PACA en nombre de jeunes par habitants. Cette année, nous visons 100 jeunes. L'inscription est ouverte à tout jeune dès l'âge de 18 ans, parfois même 16, quel que soit son investissement, son engagement dans l'Église. Même si au retour il ne s'investit pas plus dans sa paroisse, un jeune qui est passé par les JMJ reste marqué à vie par cette expérience de foi et de fraternité.

L'Enseignement catholique est aussi une manière d'aller à la rencontre des jeunes. En tant qu'évêque quel est votre lien avec l'enseignement catholique?

– Après plusieurs années passées dans l'enseignement et une longue expérience de chef d'établissement à Paris, je connais bien la nécessité d'un engagement éducatif auprès des enfants, des jeunes et de leurs familles. Aussi, ai-je à cœur d'entretenir des liens étroits avec l'Enseignement catholique et d'initier et de soutenir toute action et manifestation au service des jeunes. Je suis régulièrement tenu informé par le vicaire général, Mgr Félix Caillet, et la directrice diocésaine, Élisabeth Meyer, qui suivent au plus près la vie des établissements.

Quel est le poids des établissements catholiques d'enseignement par rapport aux établissements publics sur le département?

– Ils scolarisent environ 12 % des enfants dans l'enseignement primaire, et dans l'enseignement secondaire aux alentours de 8 % des effectifs. C'est moins que la moyenne nationale. À Briançon, certains parents souhaiteraient l'ouverture d'un collège pour offrir une continuité pédagogique aux élèves de l'école Carlhian Rippert. Le collège-lycée Saint-Joseph à Gap pourrait de son côté ouvrir des classes supplémentaires en raison du nombre de demandes d'inscription. Mais l'ouverture de classes supplémentaires ne dépend pas que de nous. Qu'il suffise de rappeler que l'employeur du personnel enseignant est l'État, et que la politique actuelle est à la suppression de postes.

Quelle est la spécificité de l'Enseignement catholique?

– Il n'y a pas concurrence avec l'Enseignement public, mais complémentarité. Sa spécificité tient dans la liberté qui lui est accordée de mettre en œuvre des projets d'établissement en référence à son caractère propre d'établissement dit « catholique », des projets pastoraux. Ces projets sont élaborés par chaque communauté éducative, en lien avec l'Évangile. Nous avons aussi la liberté d'innover à travers des projets pédagogiques, de définir des priorités. J'ai beaucoup utilisé de cette liberté lorsque j'étais directeur d'école primaire à Paris pour innover sur le plan pédagogique. Lorsque j'ai commencé avec mon équipe, il a fallu affronter un certain nombre de résistances, et nous avons réussi à les surmonter. Nous voulions une école faite pour l'enfant et non pas des enfants à faire entrer dans le moule de l'école. C'était là notre point de vue : une école centrée sur l'enfant, sur ce qu'il est ici et maintenant.

C'est dans la droite ligne de l'Évangile, avec Jésus disant que l'homme n'est pas fait pour le sabbat mais le sabbat pour l'homme, avec Jésus allant chercher la brebis perdue, avec Jésus se mettant à la hauteur de son auditoire, le prenant par la main pour le mener plus loin, vers demain, vers plus d'autonomie. Dans l'ensemble, cet esprit habite nos établissements catholiques ici.

Quel est le coût de la scolarité en école privée?

– Dès mon arrivée dans le diocèse,

Le défi commun actuel est l'intégration des jeunes générations dans une société pleine d'incertitude.

j'ai favorisé la signature de contrats d'association entre l'État et les écoles élémentaires, pour leur conférer une reconnaissance de leur mission éducative, pour une réduction des coûts pour les familles. Car pour les établissements sous contrat, le personnel enseignant est payé par l'État et une partie du fonctionnement matériel des classes est prise en charge par les collectivités locales sous la forme de forfaits.

Pour l'enseignement secondaire, la contribution financière des départements et des régions est obligatoire. Il reste donc l'immobilier et le personnel non enseignant à prendre en charge, personnel allant du directeur au personnel d'entretien. Chaque école est liée à un organisme de gestion appelé Ogec. Ces organismes sont des associations loi 1901, regroupant des personnes bénévoles, parents, amis de l'école, personnes extérieures, choisis en fonction de leurs compétences. Sans ces Ogec, les établissements ne tourneraient pas. Chaque Ogec fixe librement le montant des contributions. Il le fait avec le souci permanent des familles nombreuses et de celles à faibles revenus. En moyenne, actuellement, nous pouvons dire que le montant de la contribution demandée aux familles revient à deux euros par jour.

Accueillez-vous des enfants de confession musulmane ? Les temps de catéchèse sont-ils obligatoires pour eux ?

– Les établissements doivent accueillir tous les enfants sans distinction de croyance et respecter leur liberté de

conscience, selon les termes de la loi Debré. Sont donc scolarisés des enfants de toutes confessions. Leurs familles restent totalement libres de choisir s'ils participent ou non au temps d'éveil à la foi. Certaines, notamment parmi les familles de confession musulmane, expriment le désir que leurs enfants « entendent parler de Dieu » et suivent donc l'enseignement religieux.

J'ajouterais que proposer la foi et imposer la foi n'est pas la même chose. Frédéric Beigbeder, par exemple, que j'ai eu comme élève à l'école Bossuet, ne partage pas ma foi. Il ne m'en veut pas pour autant de la lui avoir exposée, d'en avoir discuté avec lui enfant, et plus tard adulte ! La foi chrétienne fait au moins partie de sa culture générale. Ce n'est pas lui qui sécherait aux questions portant sur la Bible ! Les élèves de Saint-Joseph de Gap, comme tous les autres élèves de première de l'Académie Aix-Marseille, ont eu un texte de Fénelon au bac de français en juin dernier. On peut espérer que le fait d'avoir étudié dans un établissement catholique les a aidés. En fait, vous savez qui était Fénelon ? Un évêque...

La foi, la confiance, le désir d'avancer malgré tout. Défi majeur pour notre jeunesse ?

– Oui, le défi commun actuel est celui de l'intégration des jeunes générations dans une société pleine d'incertitudes. L'Enseignement catholique se doit de relever ce défi.

Pour y réussir, trois conditions :

- créer et développer des liens effectifs entre les établissements catholiques et les communautés paroissiales. Pour soutenir les chefs d'établissements dans la visée de cet objectif, j'ai nommé, dans chaque établissement, un prêtre accompagnateur référent ;
- inscrire l'initiation chrétienne à l'intérieur des établissements. Comme je l'ai dit en d'autres termes plus haut, si l'école catholique doit d'abord être une école où l'on enseigne, il faut aussi que le fait de « devenir chrétien » soit inscrit dans la vie des établissements. La foi fait vivre. Aussi, ai-je le souci permanent que cette proposition soit offerte à tous ceux qui le souhaitent dans le respect de la conscience de chacun ;
- vivre une activité pastorale commune. Les services diocésains sont au service des établissements. Nous devons participer à cette mission dans un climat de confiance et d'étroite collaboration.

Autre domaine, celui de la santé. Qu'est-ce que la Pastorale de la Santé et à quoi sert-elle ?

– La Pastorale de la Santé est un service d'Église dont la mission se vit dans la proximité avec toute personne fragilisée par la maladie, la vieillesse, le handi-

cap ou des difficultés sociales. Elle se déploie principalement sur trois pôles : l'Aumônerie hospitalière, le Service d'Évangile à la maison (visites à domicile et en maison de retraite) et les personnes handicapées.

Dans le diocèse, ce sont plus de 120 personnes qui visitent, accompagnent, prennent le temps de s'arrêter et d'écouter. Les paroles qu'elles accueillent font souvent plus de bien que celles qu'elles peuvent dire. « *Prête l'oreille de ton cœur* » nous dit la Bible. Chaque souffrance est unique, chaque accompagnement particulier, alors il m'est difficile d'user de chiffres ici. Mais, par exemple, l'équipe d'aumônerie du service gériatrique de l'hôpital de Gap a assuré plus de 2 300 visites pour l'année 2010. Cela vous donne une idée de ce que cela représente comme présence et comme disponibilité !

Quels sont les enjeux ?

– Ils sont très importants. Le monde sanitaire et social est en profonde mutation, la Pastorale de la Santé évolue aussi considérablement. Elle est une communauté chrétienne qui rencontre les soignants et les familles tout en respectant les convictions de chacun, qui accompagne les dernières étincelles de vie de la personne, en lien avec les soins palliatifs. Les aumôneries sont des lieux privilégiés d'écoute, mais la Pastorale de la Santé sait aussi créer du lien avec les services et mouvements d'Église. Elle est fortement ancrée dans la société civile en participant à des événements



Célébration eucharistique au centre hospitalier, site de L'Adret, à Gap.

publics, en s'informant sur des questions éthiques ou des avancées techniques, etc.

La bonne volonté ne suffirait donc plus pour visiter les malades ?

– Elle est indispensable, mais pas suffisante. Non, la bonne volonté ne suffit plus pour pousser la porte d'une chambre de malade. Il faut se former. L'équipe est le premier lieu de la formation, du partage de la Parole, de la relecture, du discernement mais c'est aussi un lieu d'identité d'Église dans des institutions de plus en plus laïcisées. Une formation initiale et continue, pastorale ou diocésaine, technique mais aussi spirituelle est une exigence, tout comme la régularité des visites.

Vous parlez de formation. Autre service diocésain justement, portant ce nom : le Service diocésain de formation.

– On est à une époque où l'on croit sans savoir à quoi l'on croit. Approfondir sa foi est de plus en plus nécessaire. Savoir

à quoi l'on croit, pourquoi l'on croit, mettre des mots sur ses intuitions, sur ce qu'on ressent, est indispensable. La vie des chrétiens a besoin d'un ressourcement permanent. On ne peut aller sans crainte à la rencontre des autres que si on sait qui on est soi-même, d'où l'on vient et où l'on va. Le message de l'Évangile a besoin d'être revisité sans cesse pour en saisir la pertinence étonnante par rapport à la mentalité contemporaine avec ses exigences sur le plan de l'esprit scientifique, culturel, artistique, spirituel, et sur le plan du dialogue œcuménique et interreligieux... Dans les propositions du Service diocésain, la Parole de Dieu a une place de choix, ainsi que la réflexion à partir d'auteurs spirituels ou d'ouverture à diverses religions (judaïsme, hindouisme, islam).

Quelle est l'évolution de ce Service ?

– Avec le temps et l'expérience, on distingue et on privilégie deux axes. Il y a ce qui est du « Centre diocésain » de

formation et ce qui est du « Service » de formation. Le « Centre diocésain » est situé à la Maison diocésaine, à Gap, avec ses outils propres, accessibles à tous : accueil, information, salle de documentation, documents multimédias, salle de rencontres et de conférences. Le « Service de Formation », lui, propose ses apports dans les divers endroits du diocèse, sur différents sujets et de différentes manières, en fonction des souhaits, des besoins, des attentes, des compétences déjà en place. Je pense aux réunions bibliques, débats, groupes de réflexion (sur thèmes ou livres, comme ceux de Benoît XVI : *Dieu est Amour, Jésus de Nazareth*). Le père Pierre Fournier, prêtre responsable, et ses assistants (prêtres, laïcs) répondent aux demandes.

Quelles sont les initiatives actuelles ?

– Cette année, des « Parcours » nouveaux ont été lancés. Par exemple, dans l'Embrunais et le Guillestrois avec le père Dominique Cerbelaud sur la prière du *Notre Père*, dans le Champsaur avec Benoît Roustang sur les mutations socio-économiques de notre département (en rapport avec l'enseignement social de l'Église), dans le Gapençais avec le Dr André Krajévitch sur la bioéthique. Sur le Buëch, un Parcours est envisagé sur l'Église, Peuple de Dieu. Et d'autres parcours sont à l'étude pour 2012 sur la Bible, les spiritualités, etc.

Ce service de formation n'est-il pas réservé à une élite ?

– Depuis quand l'Évangile est-il réservé

à une élite ? La vérité de l'Évangile, n'importe qui peut la rejoindre, des plus simples aux plus savants. L'Évangile est pour tous, accessible à tous. Il parle aussi bien à l'intelligence qu'au cœur. Le service de formation travaille d'ailleurs en lien avec le service du catéchuménat, en contact avec des personnes de tous horizons...

Le contact avec des personnes de tous horizons, n'est-ce pas là le propre du chrétien ?

– Oui. De tous horizons. Et des plus pauvres. Je ne peux pas appeler « chrétien » un croyant qui n'aurait pas le souci des plus pauvres, des plus petits. En Jésus, Dieu s'est fait proche de nous, nous qui étions loin de lui. Le chrétien doit sentir en lui un appel à se faire proche de ceux qui sont loin.

L'abondance de biens n'est rien si elle ne s'accompagne pas de liens. Cette création de liens, beaucoup de chrétiens y travaillent. Comme dans la plupart des diocèses, nous avons un conseil diocésain de la solidarité comprenant la Société Saint-Vincent de Paul, le Secours catholique, la Coopération missionnaire, le CCFD, l'Aumônerie de la maison d'arrêt de Gap. Ce conseil se réunit régulièrement pour appréhender au plus près des réalités la situation de la pauvreté et des fragilités au cœur des Hautes-Alpes. Nous savons que le taux de chômage est important, que les personnes seules, surtout les femmes, sont exposées.

En Jésus, Dieu s'est fait proche de nous.

Le chrétien doit sentir un appel à se faire proche de ceux qui sont loin.

La Société Saint-Vincent de Paul est active dans notre diocèse à Veynes, à Embrun et à Gap. À Gap, des difficultés avaient obligé à fermer la permanence d'accueil rue Ernest-Cézanne et le local pour vêtements et pour mobilier de la zone des Fauvins. Elle redémarre fort heureusement. Au plan national, c'est grâce à elle que 2011 a pour grande cause nationale la solitude, avec pour thème « *Pas de solitude dans un monde fraternel* ».

Du côté du Secours catholique, j'ai reçu récemment le président national venu quelques jours dans les Hautes-Alpes et les Alpes de Haute-Provence. Le fait qu'il vienne pour le 10^e anniversaire des fauteuils skis a retenu l'attention. Mais le Secours catholique, ce sont au quotidien 450 bénévoles répartis dans 24 accueils sur les deux départements. C'est la force du Secours catholique de bénéficier d'un maillage si serré. Ils sont au plus près du terrain. Le Secours catholique mène aussi des actions en partenariat avec la préfecture pour l'accueil de migrants et la régularisation des sans papiers.

Le CCFD, qui fête cette année ses cinquante ans, est très actif dans notre diocèse. Créé sous l'impulsion des évêques de France, le CCFD est en partenariat avec des acteurs de développement dans le monde entier. Le cinquième dimanche de carême, une collecte nationale est organisée à la suite de l'accueil d'un partenaire de l'un ou l'autre pays. Nous les recevons dans les Hautes-Alpes.

D'autres chrétiens sont engagés dans une

structure œcuménique de lutte contre la torture : l'Acate (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture). La Coopération missionnaire s'attache, elle, à nouer des liens forts d'Église à Église au service de la Mission. Si l'Europe a beaucoup envoyé de missionnaire à travers le monde, c'est à notre tour d'accueillir aujourd'hui des prêtres venant d'ailleurs : un prêtre polonais, un camerounais, un Libanais, deux Malgaches. Cette expérience ouvre des horizons à notre Église dans les Hautes-Alpes pour vivre une réelle universalité, celle que le Christ a tant désirée.

Enfin, il ne faut pas oublier un autre lieu de présence de fraternité : celui de la maison d'arrêt de Gap. Un laïc, Olivier Hanne, et un prêtre, Mgr Félix Caillet, y entrent chaque semaine à la rencontre des détenus mais aussi du personnel et de la direction. C'est une manière de témoigner de l'amour du Père et de sa miséricorde jusqu'aux bords des enfers en mémoire de celui qui est descendu aux enfers. C'est un défi de pouvoir vivre une réelle proximité tant avec les bourreaux qu'avec leurs victimes.

C'est aussi une reconnaissance du tra-

vail assumé par les gardiens et de leur humanité toujours plus grande qu'il est possible de l'imaginer.

Monseigneur, en vous voyant faire le tour de tous ces lieux où des chrétiens vont à la rencontre des blessés de la vie, on pense à la phrase dite par Jean-Paul II lorsqu'il était venu en France en 1996, et qui avait beaucoup marqué à l'époque. Il avait dit : « Une société est jugée au regard qu'elle porte sur les blessés de la vie et à l'attitude qu'elle adopte à leur égard. »

– Oui, et ce qu'il avait dit de la société en général est vrai des chrétiens en particulier. Nous sommes jugés au regard que nous portons sur les blessés de la vie et à l'attitude que nous adoptons à leur égard. On attend beaucoup de nous et on nous attend au tournant. Car il ne s'agit pas simplement d'aider les pauvres, mais de voir pourquoi ils sont pauvres, et de changer ce qu'il y a à changer en nous et autour de nous en conséquence. Au chrétien de rester engagé et créatif malgré les résistances qu'il rencontre pour construire une société plus juste et fraternelle.

On nous attend dans ce que nous faisons. Mais cela dépend beaucoup de ce que nous sommes. Beaucoup se demandent à quoi servent les moines et les moniales. Je dirais qu'ils nous appellent à privilégier l'être sur le faire. Toute cette détresse humaine, dont on parle ici, est également portée dans la prière par nos communautés religieuses. Ne faut-il pas croire en la force de cette prière comme soutien et appel à ouvrir des chemins de conversion ? Nous croyons que nous

sommes, en Église, un corps formé de différents membres. Quand un seul des membres souffre, c'est tout le corps qui souffre. Quand un membre se réjouit, c'est tout le corps qui se réjouit avec lui. Nous disons bien pour notre corps physique : « J'ai mal au pied », et non pas « Mon pied a mal ». De même pour le corps que nous formons en Église, nous ne pouvons jamais dire : « Un tel souffre. » C'est nous tous en réalité qui souffrons lorsqu'il souffre.

Les sœurs bénédictines de Rosans, les sœurs bénédictines de Montmartre, les ermites de Montmaurin ne vivent donc pas leur petite vie tranquille dans leur coin. Elles portent dans la prière toute cette humanité. D'autres communautés moins contemplatives et plus apostoliques vivent à un réel engagement pastoral : à Lagagne (sœurs du Prado), à Serres et Gap (religieuses de Notre-Dame de La Salette), à Gap (sœur de la Providence et sœurs de Saint-Joseph sans oublier sœur Marie-Gabrielle dernière sœur du Saint-Cœur et sœur Béatrice engagée au service de la catéchèse, à Saint-Bonnet (petites sœurs de Jésus), à Embrun (sœurs trinitaires) à Boscodon (communauté dominicaine avec un frère de Tamié), à Briançon (Filles du Saint-Esprit). L'Église serait mutilée si elle ne pouvait compter sur la présence de ces communautés de religieuses et religieuses.

Mais n'est-ce pas tous les chrétiens qui sont invités à la prière ?

– Si bien sûr, mais il est bon dans l'Église qu'il y ait des personnes qui vivent d'une



La communauté bénédictine de Rosans recevant Mgr Jean-Michel di Falco Léandri, en mai 2010.

manière radicale et visible ce que tous nous sommes appelés à vivre. Je vais prendre un autre exemple. Tous les prêtres et diacres prennent l'engagement de vivre la prière de l'Église dans ce que nous appelions autrefois le Bréviaire, et qui s'appelle maintenant la liturgie des Heures. Pourtant, certains d'entre eux, des aînés surtout, ont reçu cette mission d'une manière encore plus particulière. Je pense aux chanoines qui chaque jour prient en communion les uns avec les autres pour le diocèse. Je pense à des retraités qui décident de vivre ensemble simplement, en mutualisant leur retraite, dans la prière et la vie fraternelle. Ainsi la prière construit-elle une réelle communion au-delà des sensibilités, des charismes particuliers.

Dans cette diversité, il est parfois difficile de s'y retrouver, du moins de l'extérieur. Par exemple messe en latin ou en français,

prêtre face ou dos à l'assemblée des fidèles!

– Oui, il est difficile de s'y retrouver. Mais la diversité est une richesse. Profitons-en! Avant, on allait à la messe de sa paroisse sans se poser de question, qu'on aime où qu'on n'aime pas le prêtre, qu'il y ait orgue ou pas orgue, que l'église soit pleine ou vide, que la messe soit tôt le matin ou au milieu de la matinée. Notre société a tellement évolué que chacun voudrait aller à la messe comme il fait son marché. On ne peut aller contre cette évolution. Mais il faut l'accompagner. Oui pour aller là où vous vous sentez le mieux. Mais attention dans le même temps à vous ouvrir à autre chose.

Concernant la messe en latin, nous avons au sein de notre diocèse une communauté de fidèles qui se rassemble sur Gap en vivant le rite liturgique extraor-

dinaire en latin. Cette communauté est accompagnée par un prêtre que nous avons accueilli pour ce souci pastoral. De réels liens se sont tissés entre cette communauté et les autres communautés célébrant la messe en français. Le père Luc Pecha, puisque c'est de lui qu'il s'agit, porte ce souci de communion dans le respect de chacun. L'Église ne peut qu'en sortir grandie.

Monseigneur, ce tour d'horizon est assez surprenant de par sa vitalité! Qui peut soupçonner cela? Ce que nous voyons, ce sont des communautés qui se réduisent en nombre. On est loin de penser à tout ce qui se vit dans l'Église!

– C'est vrai... Notre Église est un peu comme les boutiques du centre-ville de Gap, peu larges mais très profondes. On peut passer plusieurs fois sans rien voir. Et puis un jour on est intrigué, on entre, et on s'émerveille de ce qu'on y trouve. En ce qui concerne l'Église, la grande surprise des personnes qui découvrent ou redécouvrent la foi chrétienne, c'est sa diversité, sa vitalité, sa profondeur.

Tenez! Parmi ce que l'on ne remarque pas forcément d'entrée, c'est ce qui est vécu au service de la Famille. L'Église (laïcs, diacres et prêtres) passe des heures à accompagner des couples vers le sacrement de mariage. Elle assure une aide auprès d'autres couples par le conseil conjugal avec l'organisme du Clerc habilité à entrer dans les collèges et lycées pour l'éducation affective. Elle propose des temps de ressourcement, des soirées de dialogues, de réflexion,

par des mouvements de couples tels que les équipes Notre-Dame, ou de familles telles que les AFC (associations familiales catholiques). Des chrétiens s'organisent pour se soutenir dans leurs engagements dans la vie sociale, économique et politique. L'Action catholique qui a forgé tant de responsables hier existe toujours: le CMR (Chrétiens dans le Monde Rural), l'ACO (Action catholique ouvrière) l'ACF (Action catholique des femmes), l'ACE (Action catholique des enfants). Des mouvements de jeunesse portent le souci éducatif des jeunes avec le mouvement Scouts et Guides. Le mouvement chrétien des retraités accompagne la réflexion humaine et spirituelle des aînés.

N'oublions pas non plus les mouvements de spiritualité. Le mouvement CVX (vie chrétienne) éduque ses membres au discernement pour répondre plus fidèlement dans le quotidien aux appels du Seigneur.

Cet inventaire est de fait particulièrement étonnant et révèle une vie insoupçonnée. Oui surprenant pour un diocèse qui a peu de population.

– Oui, peu de population à l'année, mais il ne faut pas oublier tous celles et ceux que nous accueillons: vacanciers, résidents secondaires, les personnes qui reviennent au pays pour des vacances. Les communautés chrétiennes paroissiales en portent le souci, soutenues par ce que nous appelons la Pastorale du Tourisme. Les fêtes de villages, de montagne, de hameaux sont nombreuses. Elles réunissent des milliers de

RCF Alpes-Provence est plus et mieux attentive au quotidien de l'Église locale. Elle rend compte de la vie des mouvements et des services diocésains.

personnes. Pour certaines, c'est le seul contact de l'année avec l'Église!

Quand des milliers de personnes viennent dans le département, des centaines partent ailleurs dans des pèlerinages organisés par notre direction des Pèlerinages et le service de Formation : Rome, Terre sainte, Inde et bien d'autres lieux. Ce sont des expériences d'ouverture à d'autres, d'enrichissement culturel, d'expérience de communauté et d'approfondissement de la foi.

On s'étonne que nos prêtres ne soient pas toujours disponibles ! Je le rappelle : vingt-six seulement sont en responsabilité pastorale pour porter, animer, soutenir, encourager... Cela mérite que nous les encourageons aussi de notre côté plutôt que de les critiquer, que nous les soutenions au lieu de les décourager, que nous les portions dans notre prière.

La diminution du nombre de prêtres rend l'Église moins visible, mais vous aimeriez bien que les chrétiens soient plus visibles!

– Oui, mais pour proposer, pas pour imposer. Du temps de saint Paul, les apôtres parlaient dans les synagogues, dans les maisons, sur les places. On voit saint Paul proclamer sa foi devant l'aréopage à Athènes. Une basilique n'est pas à l'origine une église, mais un bâtiment couvert, lieu de réunion civil ouvert au public. Durant le Moyen-Âge, la foi s'exprimait par la construction de cathédrales, dans les livres de verres que sont les vitraux, sur le parvis des églises par le jeu des Mystères, sorte de théâtre religieux populaire. Quant au premier

livre imprimé au monde, ce n'est rien moins qu'une bible!

Où se rendre visible en ce XXI^e siècle, sinon en plus des journaux, de la radio, de la télévision, sur Internet? Le journal diocésain, *Église dans les Hautes-Alpes*, fête son centenaire cette année, la radio diocésaine, RCF Alpes-Provence, ses quinze ans, et le blog www.diocesedegap.com vient de fêter ses six ans. Les médias locaux reçoivent tous des communiqués de presse. Mais là où l'on voit que nous répondons à des besoins, c'est lorsqu'on quitte la position de demandeur. Cela a été le cas par exemple pour la reconnaissance officielle des apparitions en 2008, lors de l'exposition de Jésus sur la chaise électrique à la cathédrale de Gap en 2009, avec le CD « Les Prêtres » bien sûr.

Restons dans la communication avec RCF Alpes-Provence. Cette radio est-elle vraiment la radio du diocèse?

– Comment pourrait-on prétendre le contraire? RCF Alpes-Provence est plus et mieux attentive au quotidien de l'Église locale. Elle rend compte de la vie des mouvements et des services diocésains. Elle présente en direct des grands rassemblements diocésains. Elle retransmet les messes de minuit et d'ordination.

Mais elle ne peut pas être entendue partout?

– Au contraire ! Elle peut être entendue partout sur le département, et même dans le monde par internet ou par parabole orientée vers le satellite AB3 ! Il est

Comme pour toute association, la radio fait appel à eux. Ils sont une centaine à collaborer à son bon fonctionnement.

RCF est-elle une radio au cœur de la société?

– La radio du diocèse est un média chrétien parmi tous les médias des Hautes-Alpes. Elle est une radio ouverte sur le monde. Elle n'est pas que par des chrétiens, que pour des chrétiens. Elle permet aux journalistes, aux responsables économiques, sociaux, politiques, d'avoir un contact avec l'Église.

Depuis son origine, elle accueille des stagiaires de tous âges et de tous niveaux. Par cet accueil, par les ateliers radios en collaboration avec la ville de Gap et l'institution Saint-Joseph, elle est un lieu de formation aux métiers de la radio pour les jeunes haut-alpins.

Pour continuer dans la communication, pouvons-nous parler de l'aventure de « Spiritus Dei »? Beaucoup se posent des questions : combien d'argent l'album a-t-il rapporté? Où va cet argent?

– Pourquoi, d'emblée, parler d'argent et pas des contacts humains que ce projet génère? Le réalisateur du clip pour le prochain album me disait, lors de son dernier passage, l'accueil que lui ont réservé les Haut-Alpins. D'abord méfiants en voyant arriver des caméras, et ouvrant leur porte, offrant café et biscuits dès qu'il disait qu'il prenait des images pour « Les Prêtres ».

Tout cela doit coûter bien cher?

– En effet, et le diocèse de Gap et d'Embrun participe pour moitié au budget de RCF Alpes-Provence. D'abord par une dotation budgétaire d'environ 70 000 euros par an, et aussi en mettant des locaux à disposition que la radio ne pourrait louer autrement.

L'association fait le maximum pour accroître les ressources propres de RCF Alpes-Provence, tant en subvention qu'en publicité sur l'antenne ou par des appels au don. Cela représente près de 75 000 euros également. Enfin, que serait la radio sans les bénévoles!

Mais s'il faut parler argent alors parlons-en, cela ne me dérange pas. Il est bien normal de se poser des questions. Ce qui nous arrive est si peu habituel. Les rumeurs les plus folles circulent à ce sujet. Rien d'étonnant, c'est souvent le cas lorsqu'il s'agit d'argent. Et ce mal là est bien français.

Certains ont pu penser que la totalité du prix de vente d'un CD était reversée à l'association *Spirale* qui recueille les fonds à redistribuer. Cela n'est pas exact: ce qui est reversé à l'association n'est qu'un pourcentage sur les ventes et non la totalité. Cela s'explique parce que nombreux sont ceux qui ont travaillé à la réalisation et à la diffusion de cet album: arrangeurs, musiciens, photographe, techniciens, producteur des clips, choristes, producteur du CD, distributeurs, etc. Toutes ces personnes, qui exercent là leur métier, doivent gagner leur vie et méritent un salaire. À cela il faut ajouter de nombreux frais: enregistrement, publicité, ainsi que la TVA à 19,6 %, etc. Sans oublier que c'est TF1 qui a pris les risques au départ, c'est-à-dire qui s'est engagée à assumer les pertes au cas où. Fort heureusement et compte tenu du succès cela n'a pas été le cas.

Malgré tout, cela fait un beau pactole pour le diocèse, non ?

– À ce jour, la somme de 650 000 euros a été versée, non au diocèse mais à l'association *Spirale*. Le but de cette association est de percevoir cet argent et de veiller à sa redistribution. Cet argent,

contrairement là encore à ce que l'on peut entendre ici ou là, n'entrera pas dans le budget annuel du diocèse et encore moins dans la poche des chanteurs ou celle de l'évêque !

Sur les 650 000 euros déjà reçus, 200 000 sont attribués à l'école Sainte-Thérèse dirigée par sœur Odette à Antsirabe afin qu'elle puisse terminer les travaux en cours, 200 000 euros pour la restauration de la chapelle du Précieux-Sang à Notre-Dame du Laus, que je bénirai le 1^{er} mai à l'occasion du troisième anniversaire de la reconnaissance des apparitions. Nous n'aurions pas pu faire ces travaux sans le CD. 100 000 euros iront à l'association *Akamasoa* présidée par le père Pedro à Tananarive, qui accueille plusieurs milliers d'enfants sortis d'un dépôt d'ordure dans lequel ils allaient chercher quelque nourriture ou quelques objets à vendre. Nous les lui remettrons le 12 juin lorsqu'il viendra à Notre-Dame du Laus à l'occasion du rassemblement diocésain. Et enfin 50 000 euros à l'association *APRES* présidée par Yves Duteil pour une école en Inde. Restent 100 000 euros. Nous avons pensé que nous pourrions également aider une association locale. Mais nous n'avons pas encore fait le choix. Pour le CD numéro 2 nous prévoyons de venir en aide à une association qui accueille des malades du sida, il nous faut encore prendre des contacts pour cela. Les fonds récoltés sont donc bien affectés à ce qui avait été annoncé, et plus encore puisque les ventes ont dépassé nos espérances. Ce projet a, en outre,



« Les Prêtres » en concert à Gap, en avril 2010.

mobilisé des donateurs de matériel: ordinateurs, offerts par l'Université d'Aix-en-Provence et par la Fnac, des moteurs, du matériel chirurgical, etc. Des containers ont quitté Marseille pour acheminer gratuitement ce matériel vers Madagascar grâce à l'aide de CFAO du groupe PPR. Tout ce matériel n'a rien coûté à l'association *Spirale*.

Vous voulez dire que cette aventure n'a pas enrichi le diocèse ?

– Non seulement elle n'a pas enrichi le diocèse, mais elle a peut-être même contribué à l'appauvrir financièrement ! À l'occasion de la campagne du denier de l'Église certains ont dit: « Ils gagnent assez d'argent avec leur CD ! Pas besoin de contribuer au denier. » Résultat, la collecte 2010 a

moins rapporté que les années précédentes. Est-ce pour cette raison ? En tout cas le déficit du budget du diocèse pour l'année 2010 ne sera pas comblé.

Je remercie ceux qui ont bien compris qu'il n'y avait pas de vases communicants entre l'association *Spirale* et l'association diocésaine. Je rappelle que l'Église ne vit que, et exclusivement, grâce aux dons des fidèles. D'où ma surprise lorsque je lisais tout récemment dans le *Dauphiné Libéré* les réponses données par les personnes interrogées et invitées à répondre à la question suivante: « Donnez-vous au denier de l'Église ? » Annie répond: « Je suis catholique mais non pratiquante. Même s'il m'arrive d'aller ponctuellement à l'église pour des mariages ou des bap-

« La place des prêtres, c'est partout où des hommes et des femmes naissent, vivent, aiment, souffrent et meurent. »

têmes. Mais je ne donne jamais car j'estime qu'ils n'en n'ont pas besoin. » Ah bon ? Mais qui va payer l'électricité, le chauffage, les personnes qui assurent l'entretien ? Et le prêtre de quoi vit-il ?

Faut-il préciser enfin que les comptes de l'association diocésaine sont obligatoirement soumis depuis quelques années à un commissaire au compte assermenté qui en vérifie la régularité et peut donner son aval ou le refuser.

Et les concerts ? Certains disent qu'ils sont trop chers.

– Certes, nous sommes bien conscient que la dépense constitue une somme importante surtout si on y assiste en famille. Est-il utile de préciser que nous avons veillé tout particulièrement à cette question. Le prix des places des concerts pour « Les Prêtres » est la moitié et parfois même le tiers du prix des places pour le concert d'un chanteur professionnel. Sachez que l'organisation d'un concert requiert au minimum vingt personnes, une centaine lorsque les quatre-vingts choristes sont présents : choristes, musiciens, sonorisation, éclairages, personnel technique, location des lieux, frais de déplacements, hébergement, repas. Tout cela à un coût car toutes ces personnes ne sont pas bénévoles mais exercent là leur activité professionnelle.

Les prêtres ne négligent-ils pas leur ministère par leurs absences ?

– Ils ne négligent pas leur ministère et continuent à assumer leur responsabilité. Ce que l'on peut dire c'est que leur

agenda est plus chargé que d'ordinaire. En revanche leurs absences ont quelques conséquences sur leurs confrères qui doivent les remplacer. Ils le font avec beaucoup de générosité. Cela nous a fait sourire lorsque certains voyant « Les Prêtres » à la télévision au moment des fêtes de Noël se sont empressés de dire : « Au lieu d'être à la télé ils feraient mieux d'être dans leurs paroisses. » Évidemment qu'ils y étaient, et ceux-là même qui les critiquaient auraient pu s'en rendre compte s'ils avaient assisté aux offices ! Les émissions avaient été enregistrées bien longtemps à l'avance.

Il en est de même pour moi, certains prétendent que je suis toujours absent. C'est une étiquette qui m'a été injustement collée depuis mon arrivée et qui ne correspond pas à la réalité. S'ils le voulaient bien, il leur suffirait de regarder mon agenda sur le blog du diocèse ou sur le journal diocésain pour savoir où je suis. Lors de mon accueil à la cathédrale de Gap, le cardinal Lustiger m'a dit, en quittant la sacristie au début de la célébration : « Enracine-toi dans cette terre » C'est ce que j'ai essayé de faire, je crois y être parvenu car j'ai de plus en plus de mal à la quitter lorsque mes responsabilités extra-diocésaines l'imposent.

Les prêtres vivent tout cela avec beaucoup de disponibilité et de simplicité comme une véritable action missionnaire. Ils sont heureux d'en voir chaque jour les fruits dans le volumineux courrier qui nous parvient. Pour ceux qui ne seraient pas convaincus du sens de leur

action, qu'ils relisent dans l'Évangile la parabole de la brebis qui s'est égarée et que le berger va chercher en délaissant pour un temps la totalité du troupeau. Lorsque le feu se consume et menace de s'éteindre, on s'en éloigne pour aller chercher du bois !

Quant à ceux qui disent que ce n'est pas la place des prêtres d'aller chanter sur des plateaux de télévision, je leur réponds volontiers que la place des prêtres c'est partout où des hommes et des femmes naissent, vivent, aiment, souffrent et meurent.

Quel bilan faites-vous de cette aventure en dehors des questions financières ?

– J'aime à dire que nous cherchions de l'argent et que nous avons trouvé des cœurs. Dans le courrier reçu voici les phrases qui reviennent le plus souvent : « Le CD m'apporte la paix, la sérénité, me redonne du courage. L'écouter me fait du bien. Il m'a donné le désir de retourner à la messe, de m'interroger sur ma relation à Dieu. Vous m'avez réconcilié avec l'Église. Je prie le matin et le soir à l'écoute du CD. Je l'écoute en boucle dans ma voiture le matin en partant au travail. » Plus de 800 000

exemplaires de l'album ont été vendus. Celui-ci est aujourd'hui diffusé au Canada, en Italie... Je n'ai pas encore les chiffres de diffusion du DVD. Au cours des vingt concerts donnés à ce jour dans les cathédrales et en plein air pendant l'été, nous sommes allés à la rencontre de plus de 30 000 spectateurs.

Plusieurs millions de personnes ont regardé les clips sur Internet. Plusieurs millions de téléspectateurs ont vu les émissions de télévision, en particulier pendant les fêtes de Noël. « Les Prêtres » ont ainsi été des témoins en allant à la rencontre d'une multitude de personnes. Est-ce étranger à leur vocation ? Nous avons été émus par les témoignages de vie que certains ont voulu partager avec nous, joies, peines, épreuves diverses, maladies, séparations, divorces, décès, incarcérations. Nous avons reçu plusieurs lettres de détenus.

Ces personnes, croyantes et incroyantes, étaient de toutes générations, de tous milieux. Plus étonnant encore de ce que l'on appelle dans l'Église les diverses « sensibilités ». Certains ont dit, à juste titre, que cet album était rassembleur.

C'est une belle récompense pour « Les Prêtres » de voir des cœurs meurtris se trouver pacifiés, reprendre espoir, croire à nouveau en un amour possible. Nombreux sont ceux qui viennent nous dire après les concerts : « Vous nous redonnez espoir » ou bien « Grâce à



Mgr Jean-Michel di Falco Léandri devant une caméra de France 3 pour les informations régionales, à l'issue de la messe des Rameaux en 2009.

vous nous osons dire que nous sommes chrétiens ».

En conclusion de ce long échange ?

– Je vous laisse le soin de tirer vous-même les conclusions. L'Église traverse une période difficile de son histoire, elle en a connu bien d'autres. Dans notre échange, il s'agissait de faire un diagnostic de l'état de santé de l'Église dans les Hautes-Alpes.

Lorsque l'on se rend chez le médecin, quand celui décèle un problème de santé on ne lui dit pas : « *Docteur vous êtes pessimiste* », mais on tente, avec lui, de faire face à la maladie et de trouver des moyens de se soigner.

Il en est de même pour la santé de notre Église, ne craignons pas de regarder les difficultés en face, sans dolorisme ni naïveté, et ensemble cherchons dans la fidélité au Christ et dans l'espérance comment les affronter. Nous ne sommes pas seuls, le Christ est avec nous jusqu'à la fin des temps. ■